

# CAHIER DES CHARGES



## BNQ 1809-300 — Planification des travaux pour la prochaine édition

### 1. RÉVISION DU CAHIER DES CHARGES BNQ 1809-300

À la suite de la publication du cahier des charges BNQ 1809-300 dans sa 5<sup>e</sup> édition le 13 janvier 2018, le bilan établi par le BNQ a permis de constater que la révision du document avait nécessité des travaux complexes s'échelonnant sur une longue période (environ quatre ans). Dans l'objectif de publier la 6<sup>e</sup> édition du document dès janvier 2023 — ou avant cette date si possible —, le BNQ propose une démarche structurée qui facilitera la révision du document.

Ainsi, la révision du cahier des charges BNQ 1809-300 ne sera pas seulement basée sur une étude de l'ensemble du document, mais plutôt, dans un premier temps, sur les propositions ponctuelles de modification soumises par les membres du comité de normalisation, par les fournisseurs de produits et services et par les utilisateurs du cahier des charges. Cette façon de faire permettra de toucher à toutes les exigences qui doivent être mises à jour sans avoir à passer par un examen approfondi de tout le document.



## 2. QUI SONT LES INTERVENANTS DANS LE PROCESSUS DE RÉVISION DU CAHIER DES CHARGES ?

**Les membres du comité de normalisation BNQ 1809-300** : les personnes qui sont désignées par un organisme, une association ou un ministère pour agir à titre de représentantes d'un des trois groupes d'intérêt suivants : les entrepreneurs, les maîtres de l'ouvrage et l'intérêt général (experts, autorité gouvernementale, laboratoires et autres).

Note — Le comité BNQ 1809-300 est composé de 16 membres. Il a été formé selon les exigences du document BNQ 9950-099, qui établit le processus d'élaboration et de maintenance des normes consensuelles.

**Les membres du groupe des fournisseurs de produits et services** : les personnes qui sont désignées par une entreprise fournissant des produits incorporés dans les ouvrages ou qui offrent des services dans le cadre des travaux faisant l'objet du cahier des charges BNQ 1809-300.

**Les utilisateurs du cahier des charges** : les personnes et les organismes qui utilisent le cahier des charges pour des travaux d'infrastructure dans les municipalités.

## 3. QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN DES INTERVENANTS ?

Les membres du comité de normalisation BNQ 1809-300 :

- ont la responsabilité d'établir et de confirmer par un vote formel le consensus sur les exigences techniques du cahier des charges.

Les membres du groupe des fournisseurs de produits et services :

- sont consultés afin de connaître leur adhésion au consensus obtenu par les membres du comité de normalisation. Ils sont appelés à donner leur avis et à faire des propositions sur les exigences qui concernent leurs produits et leurs services respectifs.

Il n'y a pas de vote des membres du groupe des fournisseurs de produits et services pour l'adoption des modifications apportées au cahier des charges.

Note — Les membres du groupe des fournisseurs de produits et services peuvent être invités à participer à une réunion du comité de normalisation lorsque cela est nécessaire.

Les utilisateurs du cahier des charges :

- peuvent soumettre au comité de normalisation des propositions de modifications à apporter au cahier des charges.

## 4. PLANIFICATION DES TRAVAUX

### a) Période de réception des propositions de modifications

Les utilisateurs du cahier des charges, les fournisseurs de produits et services ainsi que les membres du

comité BNQ 1809-300 sont invités à transmettre leurs propositions de modifications au BNQ jusqu'au mois de décembre 2020 en vue de la publication de la prochaine édition.

Le BNQ mettra en place des moyens de communication pour faciliter le dialogue avec les utilisateurs du cahier des charges. Ces moyens de communication seront en place durant la période de réception des propositions qui se terminera en décembre 2020.

À partir de décembre 2020, le comité fera l'étude des propositions reçues et établira le consensus pour intégrer ou non ces modifications dans le cahier des charges. Certaines propositions reçues avant décembre 2020 pourraient être analysées par le comité (voir plus bas la section Programme de travail).

Les propositions qui seront reçues après décembre 2020 ne seront pas étudiées par le comité travaillant à la prochaine édition du cahier des charges, dont la publication est prévue pour janvier 2023. L'analyse de ces propositions sera donc reportée aux travaux de révision du cahier des charges pour l'édition suivante.

Chaque proposition de modification devra inclure une justification technique. Ces modifications pourront être accompagnées de la documentation pertinente et se présenter sous différentes formes, par exemple :

- Modification d'un article pour en améliorer la compréhension
- Précision à apporter dans une figure
- Ajout d'un produit qui n'est pas couvert par le cahier des charges
- Ajout d'un article sur un sujet qui n'est pas couvert par le cahier des charges
- Ajout d'une recommandation
- Correction d'erreurs

### b) Programme de travail

Le BNQ établira le programme de travail pour la révision du cahier des charges avec les membres du comité BNQ 1809-300 en sélectionnant les sujets qui devraient être étudiés en priorité.

Trois réunions annuelles du comité BNQ 1809-300 se tiendront à l'automne (en 2018, 2019 et 2020) pour déterminer quelles propositions de modifications doivent être traitées en priorité. Des réunions qui ne sont pas prévues dans le programme de travail pourraient également être convoquées, notamment s'il y avait urgence de traiter un sujet pour des motifs de sécurité du public ou de pérennité des ouvrages.

Le comité déterminera si les propositions de modifications peuvent attendre le début des travaux de révision du cahier des charges en décembre 2020 ou si elles doivent être traitées immédiatement. Dans ce dernier cas, elles pourront faire l'objet de modifications publiés en vue de maintenir le document à jour.



Bureau de normalisation  
du Québec

### QUÉBEC

333, rue Franquet, Québec (Québec) G1P 4C7  
T 418 652-2238 / 1 800 386-5114

[bnqinfo@bnq.qc.ca](mailto:bnqinfo@bnq.qc.ca)  
[bnq.qc.ca](http://bnq.qc.ca)

### MONTRÉAL

1201, boulevard Crémazie Est, Bureau 1.210  
T 514 383-1550 / 1 800 386-5114